



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 63783

### Texte de la question

M Pierre Goldberg attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la légitime revendication du Syndicat national des vétérinaires inspecteurs du ministère de l'agriculture. Le renforcement du contrôle des élevages industriels réalisé par les agents des services vétérinaires dans le cadre du Fonds national pour l'environnement (circulaire du 10 mai 1991) est une mesure qui nécessite des moyens financiers importants. Il lui demande que des décisions budgétaires soient prises pour pallier cette insuffisance de moyens et de personnels.

### Texte de la réponse

Reponse. - A l'occasion de l'examen du projet de loi de finances 1993 à l'Assemblée nationale vous avez fait part au ministre de l'environnement de la situation des vétérinaires inspecteurs du ministère de l'agriculture. Ces personnels, bien qu'assurant l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, relèvent pour leur gestion et leur rattachement budgétaire du ministère de l'agriculture. La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale permet de prendre en compte les préoccupations de ces agents pour ce qui concerne leur indemnisation quand ils effectuent des missions relevant de l'environnement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Goldberg Pierre](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63783

**Rubrique :** Installations classées

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 1992, page 5066